



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Pouvoir adjudicateur :

VILLE DE PIBRAC

Représentée par

Mme Camille

POUPONNEAU

1, Esplanade Sainte Germaine

- 31820 PIBRAC

Tél : 05.62.13.48.10.

<http://ville-pibrac.fr/>

Objet de l'avis d'appel à concurrence :

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC : l'avis d'appel à concurrence pour l'autorisation d'occupation temporaire du domaine public de l'ancienne école Fonvieille de la ville de Pibrac fait suite à l'appel à candidature lancé entre le 1^{er} et le 30 octobre 2023 concernant ce lieu dans le cadre de la procédure de l'appel à candidature dans la perspective de conclure une convention d'occupation temporaire.

Type de marché :

L'Ordonnance n°2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques impose, pour la délivrance des titres d'occupation du domaine public, l'organisation d'une procédure de sélection préalable présentant toutes les garanties d'impartialité et de transparence, ainsi que des mesures de publicité.

Description :

La présente consultation a pour objet l'autorisation d'occupation temporaire du domaine public de l'ancienne école Fonvieille de la ville de Pibrac fait suite à l'appel à candidature lancé entre le 1^{er} et le 30 octobre 2023.

Prestations divisées en lots : NON.

Durée de la convention temporaire d'occupation de l'espace public :

La mise à disposition des espaces aura lieu dès décembre 2023 jusqu'à décembre 2026, avec possibilité de prolongement ou de réduction de la durée de quelques mois en fonction du calendrier de réalisation des travaux d'aménagement du cœur de ville.

La convention sera effective dès sa signature et sera pour une durée d'un an renouvelable deux fois.

Candidature et offre :

Le candidat devra fournir les pièces suivantes :

- Un curriculum vitae présentant ses références,
- Le projet global, puis détaillé dans chacun des documents suivants
- Le concept, décliné autour de services proposés aux différentes clientèles visées :
- Un budget prévisionnel d'activité
- Une proposition de redevance en fonction de l'activité,
- Tout document jugé utile à la candidature.

- Une copie de sa pièce d'identité pour les ressortissants français et européens, copie de son titre de séjour pour les non européens,
- Une copie de l'extrait d'inscription au Registre du Commerce et des Sociétés ou au Répertoire des Métiers, ou pour les associations le dépôt en sous-préfecture,
- Une déclaration sur l'honneur attestant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales, ainsi qu'un extrait Kbis de moins de 3 mois,

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

1- Pertinence du projet au regard de la note d'intention, et notamment sur les points suivants : 70 pts

- Adéquation du projet avec les enjeux d'animation du lieu (30 %)
- Disponibilité et présence sur site (10 %)
- Valorisation du quartier, de ses acteurs et ancrage territorial du projet (20 %)
- Qualité de la méthodologie de mise en œuvre du projet (10 %)

2- Viabilité et pertinence du modèle économique : 30 pts

Adresse à laquelle les documents peuvent être obtenus et les offres déposées :

Pour obtenir les documents sur le site internet de la ville www.ville-pibrac.fr et les offres déposées sur mairie@mairie-pibrac.fr

<http://ville-pibrac.fr/index.php/vie-economique/marches-publics> ou <http://agysoft.marches-publics.info/>.

Les dépôts de plis doivent impérativement être remis par voie dématérialisée. Les correspondances avec le pouvoir adjudicateur se feront également via le profil d'acheteur.

Date limite de réception des offres :

Remise des offres le 04/12/2023 à 12h00.

Date d'envoi du présent avis à la publication :

Le 30/11/2023

Renseignements complémentaires :

Adresses supplémentaires et points de contact :

Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante :

Cette demande doit intervenir au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des plis.

Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification.

Procédures de recours :

Le tribunal territorialement compétent est :

Tribunal Administratif de Toulouse
68 Rue Raymond IV
31000 TOULOUSE

Courriel : greffe.ta-toulouse@juradm.fr

Adresse internet(U.R.L) : <http://www.toulouse.tribunal-administratif.fr>

Pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, les candidats devront s'adresser à :

Tribunal Administratif de Toulouse
68 Rue Raymond IV
31000 TOULOUSE

Courriel : greffe.ta-toulouse@juradm.fr

Adresse internet(U.R.L) : <http://www.toulouse.tribunal-administratif.fr>